



Retrait de garde d'enfants.

Par **Christian COTTE**, le **25/02/2010** à **18:30**

Bonjour,

Je suis père de 3 enfants (10,13 et 14 ans) que j'élève en garde partagée (1 semaine non l'autre + la moitié des vacances scolaires) depuis presque 5 ans, suite à la séparation du couple. Cette garde alternée s'est déroulée sans incident majeur et a permis à mes enfants de s'adapter progressivement à leur nouvelle vie. Or mon ex-épouse a demandé la garde totale de nos enfants quelques jours avant la cloture de nos conclusions respectives avant le divorce. Les enfants ont été entendus par la juge (sans être assistés par un avocat pour enfants). La délibération récente accorde la garde entière à leur mère et nous en sommes tous les quatre atterrés. Mes enfants souffrent de cette perspective car je suis depuis toujours un père très présent et impliqué dans leur quotidien. Ils ont déclaré être opposés à ce désir sans fondement de leur mère et désirent continuer ce rythme de vie qui leur garantit bonheur et équilibre. Cependant, au regard du verdict, ils ont le sentiment de n'avoir pas été compris dans leurs propos. De mon côté, je suis "sonné" étant vraiment très proche de mes petits et je culpabilise énormément à l'idée de n'avoir pas su protéger leur volonté et leur bonheur. Pourriez- vous s'il vous plait me dire à ce stade des choses, si je puis encore interférer pour eux d'une manière ou d'une autre. D'avance merci, bien cordialement.